

Accord Cadre ZABR- Agence de l'Eau Fiche résumé

Titre du projet : Vivre près du Rhône : étude des représentations et des pratiques sociales riveraines autour du fleuve (de Lyon à la mer)

Personnes responsables : scientifique d'une équipe membre de la ZABR
Anne Honegger, géographe, directrice de recherche CNRS, UMR 5600 EVS

Equipes de recherche « ZABR » concernées : équipe membre ou associée de la ZABR
CNRS DESMID UMR 7300 ESPACE

Paul Allard, historien, professeur, Aix-Marseille-Université
Christine Labeur, sociologue, docteur d'Aix-Marseille-Université

IRSTEA UMR GEAU
Sylvain Barone, politologue, CR 1, Montpellier
Christelle Gramaglia, sociologue, CR 1, Montpellier

MAISON DU FLEUVE RHONE
Gilles Armani, ethnologue, Givors

Institut de droit de l'environnement
Aude Farinetti, juriste, Université Jean Moulin Lyon 3

Autres partenaires :
(préciser leur degré d'implication et leur accord)
- Recherche :
- Institutionnel

Thème de rattachement ZABR : Observation sociale du fleuve - gouvernance

Thème de rattachement Agence de l'Eau : question 25 sur la relation entre le lit du Rhône et son espace de bon fonctionnement, en particulier caractérisation à grande échelle du corridor fluvial en lien avec son rôle écologique et socio-économique.

Site ou Observatoire de rattachement ZABR Site "Axe Rhône"

Projet sur 24 mois

Finalités et attendus opérationnels

Presque une décennie s'est écoulée depuis les dernières inondations catastrophiques dans la région du bas Rhône et la mise en place d'une politique globale de gestion du fleuve, le Plan Rhône. Si la portée des actions menées dans ce nouveau cadre institutionnel n'est plus à démontrer, le ressenti des riverains du fleuve face aux problématiques abordées n'est pas forcément bien établi. Les trois premiers volets du Plan Rhône notamment, liés pour le premier aux dimensions culturelles et patrimoniales du fleuve (eau-patrimoine) ; pour le second au risque d'inondation (eau-risque) ; et pour le troisième à la qualité de l'eau (eau-ressource), mériteraient d'être discutés par les riverains du cours d'eau.

Cette perception sociétale d'une politique publique viendrait compléter la démarche participative engagée, notamment par l'intermédiaire des comités locaux de concertation. Aujourd'hui, du fait des enjeux en matière de gestion de l'eau et des situations complexes et incertaines auxquelles sont confrontés les scientifiques et les gestionnaires tant sur le plan des mesures que sur celui de la législation, l'implication du public est essentielle. Elle conditionne la légitimité, mais également l'efficacité des décisions. Elle permet par ailleurs de faire émerger des savoirs nouveaux et surtout d'apprécier les attitudes individuelles face à tel élément naturel et/ou telle politique de gestion. Un aperçu de ces sensibilités et de ces potentialités riveraines contribuerait ainsi à améliorer l'orientation de la gestion de l'eau du Rhône dans les années à venir et l'efficacité du cadre juridique déployé et apporterait des éléments de caractérisation à grande échelle du corridor fluvial relatifs à son rôle économique, social et politique.

Plus directement, les apports opérationnels pour l'Agence de l'eau pourraient être les suivants :

- Une meilleure compréhension des représentations sociales permettra à l'agence de l'eau d'anticiper les freins pouvant émerger lors des opérations qu'elle finance (opérations de restauration physique par exemple). L'agence pourra ainsi mieux les repérer, les qualifier et les lever en adaptant sa communication institutionnelle mais aussi ses modalités d'intervention sur le terrain lors des échanges avec les acteurs et lors de l'élaboration des projets ;

- Le champ d'investigation de cette action de recherche portant sur l'évolution des pratiques suite à une inondation, pollution ou alerte qualité de l'eau permettra à l'agence de l'eau, en croisant avec les apports de l'étude de perception des micropolluants, de mieux savoir quand, comment et auprès de qui communiquer dans ces situations. L'agence de l'eau aura ainsi des éléments pour concevoir une éventuelle communication de crise ;

- L'étude de la perception des politiques publiques, de l'évolution des conceptions et pratiques de l'Etat, apportera à l'agence de l'eau un éclairage différent et complémentaire des études d'évaluation de politiques publiques. Cette partie du projet de recherche devrait apporter des réponses à des questionnements formulés principalement au siège de l'agence de l'eau : comment sont perçues les politiques que nous menons ? Comment les élus se les approprient-ils et comment sont-elles mises en œuvre ? Ces questions renvoient à la construction et au mode de diffusion des documents de planification de l'agence de l'eau mais aussi à ses modalités de consultation du grand public.

Objectifs et méthodologie

Cette recherche pluridisciplinaire (sociologie, géographie, histoire, ethnologie, science politique, et droit de l'environnement) propose d'analyser le positionnement des riverains face aux enjeux liés au fleuve, c'est-à-dire d'étudier comment ils se représentent le cours d'eau et le droit qui lui est applicable et *in fine* quelles sont leurs pratiques de ce milieu naturel génératrices de savoirs pluriels. Des sondages d'opinion de grande ampleur ont déjà été menés suite aux inondations catastrophiques dans le sud de la France en 2002 et 2003 (respectivement une enquête menée par BVA à l'initiative des Conseils Généraux de l'Hérault et du Gard en 2004; des enquêtes menées par IPSOS à l'initiative du Conseil Général du Gard en 2005 et 2009 ; et des enquêtes menées par BVA à l'initiative de la DIREN Rhône-Alpes auprès des riverains du Rhône du Léman à la mer en 2006 et 2009). En 2007, une série d'entretiens semi-directifs conduit dans le cadre d'une recherche en ethnologie sur les relations des riverains au fleuve, à l'initiative de la Maison du Fleuve Rhône, est venue affiner ces études strictement quantitatives.

Dans ce contexte, l'objectif de ce projet est de s'appuyer sur ces enquêtes afin d'actualiser la réflexion et de l'enrichir. Une réflexion théorique centrée sur le concept de représentation sociale, entendu comme « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction commune d'un ensemble social ou culturel » (Jodelet, 1994), permettrait d'envisager la perception de l'environnement dans sa dimension collective en abordant les notions de mentalités, d'opinions et en reliant plus franchement les pratiques à ces formes d'interprétations de la nature. Eclairer les représentations sociales liées au droit applicable au corridor fluvial permettrait d'améliorer l'effectivité et partant l'efficacité du dispositif juridique mobilisé en faveur de sa protection et de sa gestion.

Volet 1 : Vivre près du Rhône : considérations théoriques et connaissance empirique

Ce travail constituerait une première étape avant la réalisation des enquêtes sur le terrain. Il semble en effet essentiel de procéder à la co-construction, entre les différentes disciplines des sciences humaines et sociales représentées dans ce projet, d'une grille de lecture de ces représentations et de ces pratiques riveraines. Ces deux concepts doivent être théoriquement approfondis et empiriquement définis. L'aboutissement de ce travail de réflexion, mené à l'occasion de séminaires de recherche, serait la rédaction d'une grille d'entretiens et d'une grille de questionnaires, avec une partie commune et une partie spécifique aux territoires enquêtés, dont les particularités territoriales et environnementales peuvent amener les riverains à se représenter et à pratiquer différemment le fleuve. Aussi, une attention particulière sera portée tout au long des deux volets d'enquête qui suivent, aux variables discriminantes suivantes entre les individus interrogés : urbain/rural ; anciens/néoarrivants ; rive gauche/rive droite, amont/aval dans une visée comparative qui permettrait de pointer des différences et similitudes en fonction de catégories sociologiques ou géographiques.

Trois volets d'enquête suivent ce premier temps de réflexion.

Volet 2 : Le Rhône en mots

Ce volet qualitatif permettrait de mener dans les territoires aval et amont du fleuve une cinquantaine d'entretiens qualitatifs approfondis auprès des riverains du fleuve d'acteurs et usagers divers pour

explorer en détail la manière dont ils cohabitent avec lui. Plus précisément, ils seront destinés à comprendre l'évolution des pratiques de chacun à la suite d'événements catastrophiques, comme les inondations ou des alertes relatives à des pollutions ou la qualité de l'eau, mais aussi de programmes écologiques de restauration. Les résultats de cette enquête seraient une base de connaissances empiriques essentielle pour construire le volet questionnaire de l'enquête qui constituerait le volet 3 de ce projet de recherche.

Afin de constituer le corpus envisagé les riverains seront contactés d'une part par l'intermédiaire d'associations (et notamment du CRRA : Collectif des Riverains du Rhône et de ses Affluents) et d'autre part directement parmi les habitants interrogés lors de précédentes enquêtes. Concernant les acteurs et usagers divers, nous procéderons en deux temps. D'abord, nous recenserons les associations de protection de la nature et/ou sportives (pêche, nautisme, randonnée...), de même que les associations de quartier ayant pris publiquement position sur un des événements relevant de l'une des catégories mentionnées ci-dessus. Ensuite, nous recourrons à la technique de la boule de neige pour rencontrer d'autres acteurs, moins accessibles. Chaque fois, nous questionnerons ces acteurs sur les changements qu'ils pourraient avoir observés (les références qu'ils se donnent comme les éléments sensibles qui leur permettent de penser la permanence ou la transformation) et sur leurs pratiques. Nous envisageons également d'analyser les documents qu'ils pourraient avoir conservés et nous montrer à l'appui de leur témoignage. La comparaison de ceux-ci (archives et discours) devrait nous permettre de décrire l'évolution des relations des riverains au fleuve à travers une socio-histoire de leurs savoirs et sensibilités, mais aussi de leur perception des effets des politiques publiques. Par ailleurs, les entretiens seront intégralement retranscrits puis analysés entre autres avec le logiciel TXM, développé à l'École Normale Supérieure de Lyon, qui permet de faire des comparaisons de vocabulaire entre différents sous-corpus : cet outil permettrait entre autres d'établir un gradient dans les représentations du fleuve des riverains entre Lyon et la mer.

Volet 3 : le Rhône en images

L'objectif de ce volet serait de synthétiser la construction pluridisciplinaire du « Vivre avec le Rhône » et les résultats obtenus à partir de l'analyse des entretiens menés dans le volet 2, pour aboutir à une grille de questions autour des représentations et des pratiques du fleuve. Par exemple, les villes de Lyon, Montélimar, Valence, Avignon, Orange, Arles, Port-Saint-Louis et leurs alentours pourraient être enquêtées. Un minimum statistique de 30 individus par sous-échantillon étant nécessaire pour garantir une bonne fiabilité des résultats, le corpus global de ce volet d'enquête devra compter environ 400 questionnaires. Le mode de passation par courrier postal est envisagé et le mode d'échantillonnage doit être discuté.

La particularité et l'originalité de ce questionnaire pourrait être l'utilisation d'images comme support de réponse, ce photo-questionnaire pouvant ainsi faire correspondre la réflexion théorique et l'outillage empirique autour des représentations.

Volet 4 -Connaissance des acteurs des politiques publiques

Un volet sera également consacré aux acteurs des politiques publiques. Une action financée par l'Agence de l'eau RMC est actuellement en cours pour caractériser les « élus de l'eau » du bassin et mieux cerner leurs préoccupations. Nous extrairons les données relatives aux élus des territoires du fleuve Rhône étudiés dans le projet en insistant sur ce qu'elles nous apprennent sur les représentations qu'ont ces acteurs des enjeux « eau » et de l'action publique dans ce domaine. Nous nous intéresserons par ailleurs aux fonctionnaires et à la manière dont les récentes réformes de l'Etat

(dispositifs de rationalisation de la dépense publique, mise en place des DREAL) modifient leurs conceptions et leurs pratiques. Pour cela, nous analyserons les évolutions en cours dans un département particulier, le Vaucluse (objet d'une thèse de science politique en voie d'achèvement). La méthodologie sera constituée d'entretiens auprès d'acteurs, de phases d'observation et d'une analyse de budgets, d'organigrammes et de documents institutionnels. Ce travail sera utile pour mieux cerner les contraintes qui pèsent sur les agents et les services administratifs et la manière dont se reconfigure le portage des politiques publiques, autant de dynamiques qui ne peuvent rester sans effet sur les représentations du fleuve et de la manière dont on entend le gérer.

Livrables et valorisation de la recherche

Outre les productions scientifiques (articles dans des revues nationales et internationales à comité de lecture), il sera proposé un article de deux pages pour le magazine de l'Agence de l'eau « Sauvons l'eau » et une restitution de quatre pages à l'intention des enquêtés.

Rappels

Tout projet ZABR doit répondre à 5 critères : être pluridisciplinaire, entrer dans les problématiques scientifiques de la ZABR, impliquer au moins 2 équipes du GIS ZABR, s'appliquer sur un site ou un observatoire de la ZABR, provenir d'équipes ayant une production scientifique internationale garantissant la valorisation future du travail de recherche. Tous les renseignements sont disponibles sur le site internet de la ZABR. <http://www.zabr.org>

Remarque : le critère de site ou d'observatoire peut être levé s'il est démontré : soit que l'action est en lien avec des travaux en cours sur un site ou un observatoire de la ZABR (ex : test d'un outil sur un autre secteur), soit si l'action permet une analyse comparative avec les travaux réalisés sur les sites et observatoires et nécessite de passer à l'échelle du bassin versant du Rhône.

Modalités d'intervention de l'Agence de l'Eau :

Règle générale : une subvention de 50% d'un budget prévisionnel HT

Montant global alloué par l'Agence de l'Eau sur l'accord cadre AE ZABR : 250 k€ à 300 k€/an